



# Pour l'amélioration des conditions de travail au Foyer Comtois



Depuis plusieurs mois, les élus interpellent la direction générale de l'ADDSEA en CSE et CSSCT sur les conditions de travail au Foyer Comtois.

Surveillants de nuit, assistantes familiales, éducateurs, maîtresses de maison, personnel ouvrier et administratif, tous sont en souffrance face au manque de personnel, de moyens et de soutien de la part de la direction.

Depuis le 1er janvier 2022, pas moins de douze salariés ont mis fin de façon prématurée à leurs contrats de travail : ruptures conventionnelles, licenciements pour inaptitude, refus de prolongation de CDD ou de signer un CDI, démission.

Les surveillants de nuit se retrouvent à travailler seuls avec 24 enfants (et gèrent le petit-déjeuner pour 14 enfants le dimanche matin), les éducateurs travaillent systématiquement 12 heures de suite un week-end travaillé sur deux (avec une quinzaine d'enfants), la convention collective est régulièrement bafouée en ce qui concerne les horaires de travail (pas de respect de l'amplitude maximum ou du repos entre deux journées de travail) et les jours de congés, des assistantes familiales ont de plus en plus de difficultés pour se faire rembourser leurs frais kilométriques, etc. et le tout dans une ambiance de travail délétère.

## **Il est impossible de continuer comme ça !**

### **Pour le personnel il est urgent :**

- De pourvoir à l'ensemble des postes vacants ;
- De créer un poste d'éducateur spécialisé à temps plein ;
- La participation au remboursement des frais de transport domicile-travail pour faciliter le recrutement de salariés dans cette zone rurale ;
- De doubler les postes de surveillants de nuit pour éviter qu'ils se retrouvent seuls lorsqu'ils doivent s'occuper de plus de 10 enfants.

***Pour faire aboutir leurs revendications, les salariés du Foyer Comtois sont prêts à débrayer à n'importe quel moment.***